

Le 10 juin 2016

Par courriel et par poste

Me Véronique Dubois
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Nicole Lemieux
Avocate

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3558
Télec. : (514) 289-5197
C. élec. : lemieux.nicole@hydro.qc.ca

OBJET : Suivi de la décision D-2010-085
Centrale de cogénération de Biogaz de St-Thomas
Contrat d'approvisionnement en électricité conclu le 10 février 2010 entre EBI
Énergie Inc. et Hydro-Québec Distribution (le «**Contrat**»)
Notre dossier : C045134 NL

Chère consœur,

Hydro-Québec Distribution transmet à la Régie de l'énergie, à titre d'information, une copie d'une convention signée le 8 juin 2011, relative à des modifications apportées au Contrat.

En révisant nos dossiers, nous constatons que cette convention n'a pas été transmise à la Régie au moment de sa conclusion et nous nous excusons de ce retard.

Cette convention porte notamment sur des modifications apportées aux Annexes I et II du Contrat.

Veillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Nicole Lemieux'.

Nicole Lemieux
/jg